

**GRANDE CHÉLIDOÏNE
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**CHELIDONIUM MAJUS
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Chelidonium majus ad praeparationes homoeopathicas
Autre titre latin utilisé en homéopathie : **Chelidonium**

DÉFINITION

Plante entière fleurie fraîche *Chelidonium majus* L.

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

Odeur vireuse.

IDENTIFICATION

- A. La grande chélidoïne est une plante vivace à latex jaune, à tige dressée, velue pouvant atteindre près de 80 cm de hauteur. Les racines sont brun rougeâtre et laissent exsuder un latex rougeâtre. Les fleurs jaunes en fausse ombelle, à pédoncules inégaux, comprennent 2 sépales jaunâtres, 4 pétales roulés régulièrement dans le bouton et de couleur jaune. Les étamines sont nombreuses. L'ovaire supère possède 2 carpelles et est surmonté d'un style court.
- B. Prélevez un fragment d'épiderme inférieur de la feuille. Examinez au microscope, en utilisant de la solution d'hydrate de chloral R. L'épiderme abaxial est composé de cellules à contours lobés, de stomates anomocytiques (2.8.3) et de poils tecteurs unisériés, pluricellulaires, à cellule distale arrondie. Leur taille est très variable; certains mesurent plus de 500 µm de long.

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2) : au maximum 5 pour cent.

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au minimum 70,0 pour cent, déterminée à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère de grande chélidoine préparée à la teneur en éthanol de 45 pour cent V/V, à partir de la plante entière fleurie fraîche *Chelidonium majus* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Teneur ajustée : au minimum 0,015 pour cent *m/m* et au maximum 0,050 pour cent *m/m* d'alcaloïdes totaux, exprimés en chélidonine (C₂₀H₁₉NO₅ ; M_r 353,4).

CARACTÈRES

Aspect : liquide brunâtre.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg de *chlorhydrate de berbérine R* et 10 mg de *chélidonine R* dans 20 mL d'*éthanol R* à 96 pour cent.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : *acide acétique glacial R*, *eau R*, *butanol R* (10 :10 :40 V/V/V).

Dépôt : 20 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection A : examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats A : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Haut de la plaque	
Chlorhydrate de berbérine : une bande jaune-vert	Une bande rouge Une bande brun-rouge Une bande bleue Une bande jaune-vert (berbérine) Une bande jaune intense Une bande jaune-vert Une bande bleue
Solution témoin	Solution à examiner

Détection B : pulvérisez une solution d'iodobismuthate de potassium R, puis de l'acide sulfurique 0,05 M. Examinez à la lumière du jour.

Résultats B : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes orangées peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
Chélidonine : une bande orangée Chlorhydrate de berbérine : une bande orangée	Une bande orangée Une bande orangée (chélidonine) Une bande orangée (berbérine) Une bande orangée
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 40 pour cent V/V à 50 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,5 pour cent m/m.

DOSAGE

Dans une capsule, pesez exactement 20,00 g de teinture mère. Évaporez l'éthanol anhydre R. Ajoutez 10 mL d'acide sulfurique R dilué. Chauffez au bain-marie pendant 20 min. La masse de liquide restant est réajustée à 20,0 g avec de l'eau R. Filtrez. Introduisez dans une ampoule à décantation 15,0 g de filtrat. Alcalinisez par la solution concentrée d'hydroxyde de sodium R. Extrayez au moins 3 fois avec environ 20 mL d'éther R. Séchez les solutions étherées réunies sur du sulfate de sodium anhydre R. Filtrez et concentrez le filtrat à quelques millilitres. Ajoutez 20,0 mL d'acide sulfurique 0,005 M. Éliminez le reste de l'éther par évaporation et, après addition de 10 mL d'eau R, titrez l'excès d'acide par de l'hydroxyde de sodium 0,01 M en présence d'indicateur mixte au rouge de méthyle R.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

1 mL d'acide sulfurique 0,005 M correspond à 3,534 mg d'alcaloïdes totaux, exprimés en chélidonine.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Pharmacopée française 2002